



Appel à propositions

SERVICES DE

Conception et production de capsules vidéo

APPEL À PROPOSITIONS

N° : OIM/RBT/RFQ/2023/11

Mission de l'OIM au Maroc

Projet : USAID FORSATY

Appel à propositions

Conception et production de capsules vidéo

L'Organisation internationale pour les migrations (ci-après dénommée l'OIM) se propose d'engager un fournisseur de service pour le projet : USAID FORSATY, pour lequel cet appel à propositions est publiée.

L'OIM invite les fournisseurs de service à fournir leur proposition technique et financière pour la fourniture des services suivants : *Conception et production de capsules vidéo*.

Des informations complémentaires sur les services sont fournies dans les Termes de Références (TDR) ci-joints.

Les fournisseurs de services seront sélectionnés sur la base des critères décrits dans cet appel à propositions.

L'appel à propositions est constitué des documents suivants :

Section I. Instructions aux fournisseurs de services

Section II. Termes de références

Les propositions doivent être soumises par courriel à l'adresse email suivante : morocprocurement@iom.int au plus tard le 10 juillet 2023 à 09:00. Les propositions reçues tardivement ne seront pas acceptées.

Chaima Knaina

Adjointe administrative Achats

Table des Matières

Section I - Instructions aux fournisseurs de Services.....3
Section II. Termes de référence Erreur ! Signet non défini.

Section I - Instructions aux fournisseurs de services

1. Introduction

- 1.1 Les entités privées, les associations et les coopératives sont qualifiées pour soumettre une proposition. Les propositions constituent la base des négociations contractuelles devant aboutir à un contrat signé le fournisseur sélectionné.
- 1.2 Les soumissionnaires ne doivent pas être engagés à une mission quelconque qui serait en conflit avec leurs obligations présentes ou passées vis-à-vis d'autres entités adjudicatrices, ou qui les placerait dans une position qui les empêche d'être en mesure de mener à bien la mission au mieux des intérêts de l'OIM.
- 1.3 L'OIM n'est pas tenue d'accepter toute proposition et se réserve le droit d'annuler le processus de sélection à tout moment avant l'attribution du contrat, et ce, sans encourir de responsabilité vis-à-vis des fournisseurs de services

2. Manœuvres collusoires, frauduleuses et coercitives

- 2.1 Le Règlement intérieur de l'OIM exige que le Personnel de l'OIM dans son ensemble, les soumissionnaires, fabricants, fournisseurs ou distributeurs se conforment aux normes les plus strictes en matière de déontologie pendant le processus de passation et d'exécution de tous contrats. L'OIM rejette toute proposition des soumissionnaires et peut, le cas échéant, mettre fin à leur contrat s'il est établi qu'ils se sont livrés à des manœuvres collusoires, frauduleuses ou coercitives.

3. Clarifications et amendements des documents d'appel à propositions

- 3.1 À tout moment avant la soumission des propositions, l'OIM peut, pour quelque raison que ce soit, sur sa propre initiative ou en réponse à une clarification, modifier l'appel à propositions.

3.2. Les fournisseurs peuvent demander des clarifications sur toutes parties de l'appel à propositions. La demande doit être adressée par écrit et soumise à l'OIM à l'adresse indiquée dans l'appel à propositions.

4. Préparation des propositions

- 4.1 L'Offre du fournisseur de services doit comprendre les éléments suivants :
- a) la proposition technique
 - b) la proposition financière
- 4.2 La proposition, ainsi que toutes correspondances relatives partagées par les fournisseurs de services et l'OIM doivent être en français. Tous les rapports préparés par le fournisseur de services doivent être en français.
- 4.3 Les fournisseurs de services sont appelés à fournir le prix de leur service en MAD.
- 4.4 Les termes et la méthode de paiement doivent être clairement spécifiés.

5. Proposition technique

- 5.1 La proposition technique doit fournir les informations suivantes :
- a) Une brève description du profil du fournisseur
 - b) Une note méthodologique avec plan de travail et calendrier
 - c) Trois exemples de productions vidéo passées (liens Web).
 - d) Le Soumissionnaire devra présenter une équipe multidisciplinaire ayant les compétences suivantes : Un chef d'équipe ayant une expérience professionnelle de 5 ans au moins dans la réalisation des reportages, films documentaires et photographies. Une équipe multidisciplinaire composé de : rédacteur (ou journaliste), caméraman, infographiste, monteurs et mixeurs avec au moins 5 ans d'expérience dans leur domaine de compétence respectif.
 - e) L'identification du logiciel qui sera utilisé pour le traitement des données et un descriptif de la méthodologie de traitement des données proposée. Toute information pertinente concernant la licence du logiciel proposé.
 - f) La déclaration par le fournisseur qu'il est en mesure de démarrer l'activité le 17 juillet 2023.

6. Proposition financière

6.1 La proposition financière doit comprendre tous les coûts afférents à la mission.

7. Évaluation

7.1 Les propositions seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, aux exigences de l'appel à propositions et sur application des critères d'évaluation faisant partie des termes de référence.

7.2 Une proposition est rejetée à ce stade si elle ne répond pas aux aspects importants des termes de référence.

8. Critères de sélection

Critères	Points
Qualité et pertinence des CV du personnel proposé	20
Qualité de la proposition technique	15
Raisonnabilité du plan de tournage proposé	10
Raisonnabilité des coûts et du budget proposé	20
Qualité des productions passés soumises	35
TOTAL	100

8. Attribution du Marché

Le contrat sera attribué par voie d'un avis d'attribution.

Le fournisseur de services est censé commencer sa mission à la date du 17 juillet 2023. La mission se terminera le 30 octobre 2023.

Section 2 – Termes de référence

Conception et production de capsules vidéo

1. Contexte

L'OIM met en œuvre le programme FORSATY, sur l'inclusion socioéconomique des jeunes défavorisés, depuis 2012. L'OIM lance un appel à proposition pour la production de capsules vidéo visant à documenter l'impact et les réalisations du programme FORSATY. Cela à travers les témoignages des participants, leurs familles, des acteurs clés, dont les différents partenaires de mise en œuvre, notamment les Délégations ministérielles concernés, les organisations de la société civile et le secteur privé. Cet appel à proposition a pour objectif de sélectionner un fournisseur de service qui assurera la production des capsules vidéo.

2. Description des tâches : production des capsules

Production de cinq (5) capsules vidéo, d'une durée moyenne de 3:30 minutes chacune, s'articulant autour des axes et des objectifs du FORSATY. La production comprend : la prise de photos, la production d'un générique, des réunions de cadrage avec l'OIM, le tournage d'entrevues, le tournage d'images complémentaires, le repérage, le mixage du son et des éléments sonores, le montage, l'habillage et logos, l'ajout de sous-titres en anglais. Le fournisseur assurera la caméra, l'éclairage, la prise de son, le secrétariat de production, les prises à partir de photos. Les scripts, l'identification des intervenants, la coordination avec les intervenants, seront assurés par l'OIM.

2.1 Découpage thématique

1. Mise en contexte (3:30)

- a. Description brève audio-visuelle (AV) du contexte du programme FORSATY, ses partenaires de mise en œuvre et son public cible ;
- b. Enregistrement AV des différentes activités du programme FORSATY dans les locaux des partenaires institutionnelles, privés et de la société civile ;
- c. Tournages externes : associations, associations de quartier, écoles, terrain de proximité, entreprises du secteur privé, directions régionale ou délégation provinciale, etc.

6 à 10 entrevues à Tanger ; montage à partir des entrevues provenant des autres capsules

A. Thématiques du tournage :

1. Quartier UNFM-JM (durée max 3.30 min)

- Lieu : Quartier Jamaâ Mezouak, Tétouan
- Institutions concernées : UNFM-JM, Délégation provinciale de l'éducation (Tétouan), écoles partenaires, entreprises secteur privé, ANAPEC, associations de quartiers, etc.
- Associations concernées : UNFM-JM
- Participants (nombre à définir) : le staff de l'association UNFM-JM, les jeunes scolarisés, les membres de la communautés insérés en formation/emploi, les jeunes (leaders et ceux de l'action communautaire), les participants de l'appui psychosocial/accueil et orientation, les familles des participants, les habitants du quartier, etc.

Max. 20 entrevues, 5 prises de vues complémentaires

2. Quartier Bir Chifae, Association Chifae (durée max 3.30 min)

- Lieu : Tanger
- Institutions concernées : association Chifae, Délégation provinciale de l'éducation (Tanger), écoles partenaires, entreprises secteur privé, ANAPEC, associations de quartiers, etc.
- Associations concernées : Association Chifae
- Participants (nombre à définir) : le staff de l'association Chifae, les jeunes scolarisés, les membres de la communautés insérés en formation/emploi, les jeunes (leaders et ceux de l'action communautaire), les participants de l'appui psychosocial/accueil et orientation, les familles des participants, les habitants du quartier, etc.

Max. 20 entrevues, 5 prises de vues complémentaires

3. Education Al Hoceima (durée max 3.30 min)

- Lieu : Al Hoceima
- Institutions concernées : l'Académie régionale de l'éducation et de formation (AREF TTH), la direction provinciale du ministère de l'Education nationale d'Al Hoceima
- Associations concernées : Al Hoceima AESVT
- Participants éducation : nombre à définir

Max. 10 entretiens, 5 prises de vues complémentaires

4. Entreprenariat (durée max 3.30 min)

- Lieu : Tanger, Tétouan, Fnideq et Al Hoceima
- Institutions concernées : le Centre régional d'investissement (CRI TTH), Agence de promotion et de développement du Nord (APDN), Agence pour le développement social (ADS), etc.
- Participants : nombre à définir

Max. 10 entretiens, 5 prises de vues complémentaires

Cette mission consiste à collecter des photos, des enregistrements et des témoignages des acteurs institutionnels, des associations de la société civile ayant été impliquées dans le programme FORSATY ainsi que des participants directs des activités mises en œuvre (femmes, jeunes scolarisés, jeunes hors système, le personnels des associations partenaires, etc.), à compléter avec du texte et une voix off. Des images et des vidéos des activités du projet, collectées au préalable par les partenaires, seront mise à la disposition du fournisseur de service. La grande majorité des vidéos devra montrer des personnes en action et une attention particulière devra être portée aux femmes, aux filles et aux personnels des associations partenaires. Le fournisseur devra également recueillir sous la forme de vidéos, des témoignages afin de mettre en valeur l'impact des actions menés dans le terrain par le programme FORSATY.

3. Durée et calendrier de la mission

La mission démarrera le 17 juillet 2023, pour être achevée au plus tard le 31 octobre 2023.

4. Méthodologie

La mission se déroulera en cinq grandes étapes :

1. Réunion de briefing avec l'équipe FORSATY (17 juillet)
2. Finalisation du plan de tournage, tournage (Juillet)
3. Tournage et collecte des photos (en parallèle) – (Juillet)
4. Visionnement des rushes et montage des capsules vidéo (août)

5. Approbation des capsules, modifications, approbations ; ajouts des sous-titres (septembre)

5. Livrables

Cinq (5) livrables sont attendus :

1. Scénario/script et production d'un générique (Introduction et conclusion des 5 capsules vidéo) ;
2. Tournage et rushs des 5 capsules, classés et numérotés selon scripts de tournage
3. 5 Vidéos d'environ 3:30 montées et sous-titrées en anglais, sous deux formats (HD et Web).
4. 5 vidéos courtes (best of) à partir des vidéos 3:30 min
5. 1 Vidéo courte (best of) des 5 vidéos qui ne dépasse pas 4 min

Les vidéos doivent être en darija avec des sous-titres en anglais et une musique adaptée qui est libre de droit. La collecte des témoignages sera faite en arabe ou en français (selon la langue maîtrisée). La traduction (sous-titres) doit être assurée par le fournisseur et validée par l'équipe de projet.

Les logos des partenaires seront mis à disposition du fournisseur par l'équipe du projet.

Caractéristiques techniques des photos :

- La taille des images sera au moins de 4000x3000 pixels, en 300 DPI ;
- Les photos doivent être enregistrées sous format JPEG ;
- Les photos proposées ne doivent pas avoir fait l'objet d'un montage de plusieurs clichés.

Caractéristiques techniques des vidéos :

- Formats HD et web (les capsules-vidéos seront partagées sur les réseaux sociaux).
- Durée : entre 10 et 20 sec pour les témoignages individuels, les capsules vidéos ne dépassent pas le 3.30 min. La vidéo globale ne dépasse pas 4 min.
- Langue et sous-titrage : Darija et anglais.

Eclairage : en trois points

Audio : Micros canon et cravate

6. Rôles et responsabilité

A. Commanditaire : le contrat sera signé entre le fournisseur et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- Mettra à la disposition du fournisseur les scripts, un calendrier de production et les contacts des personnes à interviewer ;
- Sera présent lors des tournages ;
- Assiste au visionnement des rushes et à la sélection des prises, assiste au montage

B. Le fournisseur :

- Prend connaissance des consignes éthiques de l'OIM en matière de photographie et vidéo ;
- Développe et produit le générique ;
- Gère le calendrier de production et assure le secrétariat de production ;
- Organise les tournages, incluant la coordination avec les personnes qui seront interviewées et la logistique des missions de terrain (incluant les moyens de déplacement du représentant de l'OIM ;
- Assure d'une communication continue avec le représentant de l'OIM ;
- Assure l'obtention des autorisations de tournage ;
- Assure l'obtention des « release » des personnes filmées ;
- Fournit l'ensemble du matériel (caméra, logiciels, éclairage, prise de son, matériel de montage et fournitures, etc.) et réalise les tournages, incluant l'éclairage, la prise de son, la caméra ;
- Assure l'identification des rushes et photos complémentaires ;
- Assure la prise de photos lors des tournages ;
- Assure la traduction des capsules en anglais (américain) et la production du sous-titrage ;
- Incorpore dans les vidéos des musiques de fonds non-soumises au droit d'auteur ;

- Assure la post production ;
- Fournit une version courte des capsules-vidéo ;
- Fournit les photos et capsules en HD et format web ;

L'ensemble des droits d'utilisation, de reproduction, de représentation, d'adaptation des rushes, photos et capsules revient entièrement à l'OIM qui en sera le propriétaire exclusif.

7. Éducation, expérience et/ou compétences requises

- Le soumissionnaire devra présenter une équipe multidisciplinaire ayant les compétences suivantes :

Un chef d'équipe ayant une expérience professionnelle de 5 ans au moins dans la réalisation des reportages, films documentaires et photographies.

Une équipe multidisciplinaire composé de : réalisateur, caméraman, infographiste, monteur et preneur de son/mixeur, avec au moins 2 ans d'expérience dans leur domaine de compétence respectif.

- Avoir au moins 2 références d'expériences antérieures similaires (inclure des liens vers des vidéos réalisées) au profit des organisations nationales ou internationales, gouvernementales ou non gouvernementales, idéalement dans le cadre des projets/programmes de développement (l'expérience avec les agences onusiennes sera un atout).
- Maîtrise de l'arabe et du français, anglais un atout.

8. Déplacements nécessaires

Le fournisseur doit prévoir des déplacements à Tanger, Tétouan, M'diq-Fnideq et Al-Hoceima dans sa proposition financière, pour l'équipe et pour un représentant de l'OIM